

Projet de procès-verbal de la 26^e assemblée générale annuelle de Compétence Culture

23 septembre 2025 de 10 h 20 à 11 h 38.
Espace waverly, 7236 Rue Waverly, Montréal
Ou
visioconférence sur Zoom

1. Ouverture et constatation du nombre de délégué.e.s votant.e.s

La présidente du conseil d'administration, Lyette Bouchard, souhaite la bienvenue aux membres de Compétence Culture.

La liste des membres actifs compte, au 22 septembre 2025, 55 associations et regroupements.

Les délégué.e.s votant.e.s présent.e.s constituent le quorum, selon les règlements généraux.

Lyette Bouchard constate le quorum qui est constitué des 26 délégué.e.s votants présent.e.s ayant le statut de membre actif.

Elle déclare l'Assemblée ouverte. Il est 10 h 20.

2. Désignation du président et de la secrétaire d'assemblée

Lyette Bouchard, appuyée par Vincent Séguin, propose de mandater Madame Isabelle Darisse comme présidente d'assemblée. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Madame Isabelle Darisse rappelle que les Règlements généraux adoptés par le CA désignent Pascale Landry comme secrétaire corporative, apte à agir comme secrétaire de l'AGA.

La présidente d'assemblée explique son mode de fonctionnement quant aux résolutions (carton rouge).

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 23 septembre 2025

Julie-Anne Richard, appuyée par Catherine Blanchette, propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 23 septembre 2025, ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 septembre 2024

Marilyn Carnier, appuyée par Armandine Siess, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 17 septembre 2024. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. Rapport de la présidente

Mot de la présidente

La présidente de Compétence Culture, Lyette Bouchard, tient à remercier les administrateurs et les administratrices pour leur apport et leur engagement. Elle remercie et souligne la contribution des membres qui ont quitté en cours de mandat ou qui ne se représenteront pas. Elle remercie également Julien Silvestre, président précédent, ainsi que les partenaires gouvernementaux, notamment ceux liés à l'entente tripartite (MESS, CPMT et MCC) pour leur recherche de solutions répondant aux besoins du secteur culturel.

Elle salue d'ailleurs M. Jean Lortie, président de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), qui est présent cette année encore à l'AGA.

Pour plus de détails, voir le rapport de la présidente, dans le rapport annuel 2024-2025 ainsi que la présentation PowerPoint, documents disponibles sur le site de Compétence Culture, section vie associative, Rendez-vous annuel 2025.

6. Rapport de la directrice générale et de l'équipe de Compétence Culture

Pascale Landry commente le Rapport annuel 2024-2025, disponible sur le site de Compétence Culture, dans la section vie associative, Rendez-vous annuel 2025. Elle met en lumière que la structure du Rapport annuel reflète celle du plan stratégique 2024-2027.

Elle souligne que le plan d'action de 2024-2025 a été déposé au CA et à la DDCIS en janvier 2024. Il est en cours depuis avril 2024. Compétence Culture reste souple et cherche à la fois à répondre aux opportunités qui se présentent et à réaliser les actions prévues. Le plan d'action de 2024-2025 a été légèrement ajusté et certaines activités seront décalées en 2025-2026. Les décisions ont été prises en concertation et avec l'aval du conseil d'administration. Les activités reportées sont : le diagnostic sectoriel et une étude sectorielle d'identification des besoins de formation. Les principales raisons de ce décalage sont l'impact important d'Intervention-Compétences sur l'équipe de Compétence Culture et la décision de faire en septembre 2024 une étude IA au lieu d'une formation. La charge de travail sur l'équipe de Compétence Culture avec cette étude (dont nous sommes très fiers et dont les résultats préliminaires vous ont déjà été présentés) a dépassé largement la charge de travail qu'aurait eu le développement d'une formation.

La directrice rappelle les enjeux et priorités des CSMO et la particularité du Modèle de coordination de la formation continue dans le secteur culturel. Elle présente par la suite le développement concernant la Plateforme Cultive.

La directrice générale invite les membres de l'équipe de Compétence Culture à venir faire un bref retour sur les projets réalisés en 2024-2025.

- Isabelle L'Italien et Éric Boulanger : Intervention-Compétences
- Charlie Leydier Fauvel et Sylvie Meste : activités de formation et MOOC sur la découvrabilité des contenus culturels
- Morgane Demarchi et Madeleine Philibert : Études et Norme libraire
- Yoan Leviel et Madeleine Philibert : Culture et moi, autres activités RH et Prix Je célèbre donc je suis.

La direction remercie l'équipe de Compétence Culture pour leur travail sans relâche et leur contribution dans l'atteinte de la mission du comité sectoriel. Elle remercie les personnes qui ont apporté leur soutien à la réalisation des activités de Compétence Culture ainsi que le conseil d'administration et l'observatrice de la DDCIS pour leur soutien et leur engagement.

Pour plus de détails sur le rapport de la directrice, voir le Rapport annuel 2024-2025 ainsi que la présentation PowerPoint, documents disponibles sur le site de Compétence Culture, section vie associative, Rendez-vous annuel 2025.

7. Rapport du trésorier et de l'auditeur

La présidente d'assemblée accueille Stéphane Chagnon, trésorier de Compétence Culture. Il fait une mise en contexte et rappelle que les états financiers au 31 mars 2025 et le rapport spécial de la DDCIS ont été adoptés par le conseil d'administration. Les copies ont été signées par le trésorier et la présidente, puis déposées à la CPMT conformément à l'échéance du 30 juin.

Il rappelle que 2024-2025 constitue une deuxième année avec un budget qui a connu une croissance importante. Ses revenus sont passés de 3 839 517 \$ au 31 mars 2023 à 5 900 873 \$ au 31 mars 2025. Cette augmentation des produits s'explique en grande partie par la gestion du programme Intervention-Compétences, mais aussi par une augmentation de son financement annuel à titre de comité sectoriel de main-d'œuvre, c'est-à-dire, l'Entente-cadre (+9 %).

Il souligne la valeur de l'apport du temps bénévole et des services qui est de 71 172 \$ comparativement à 127 364 \$ l'année précédente. Cette diminution s'explique par une certaine régularisation de la situation. Rappelons que l'année précédente avait été marquée, avec l'implantation du programme Intervention-Compétences, par un nombre exceptionnel de rencontres du conseil d'administration et de nombreuses activités auxquelles vous avez participé.

Il rappelle que la gestion financière dans un contexte de croissance est un défi. Il remercie la directrice générale et toutes les personnes impliquées dans la gestion financière, pour la saine gestion financière. Il remercie également la firme MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l. - et tout particulièrement, monsieur Roland Naccache, pour la préparation et la réalisation de l'audit.

Pour plus de détails, voir le mot du trésorier dans le Rapport annuel 2024-2025 disponible sur le site de Compétence Culture, section vie associative, Rendez-vous annuel 2025.

La présidente d'assemblée accueille Monsieur Roland Naccache, auditeur. L'auditeur fait la présentation du rapport financier au 31 mars 2025.

L'auditeur souligne que les états financiers sont acceptés sans réserve. Il présente l'ensemble des états financiers au 31 mars 2025, dont les pages 3 et 4 (produits et charges), le bilan et l'évolution de l'actif ainsi que l'annexe produit pour la Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle (DDCIS).

Produits : 5 900 873 \$
Charges : 5 849 524 \$
Excédent : 51 349 \$
Actif net : 259 070 \$

Il présente également l'annexe produit pour la DDCIS, laquelle reprend les données présentées

dans les états financiers, mais sous une autre forme. Il précise que la cible de 10 % attendue (revenus générés) par la DDCIS est atteinte.

Il souligne cette année encore l'excellente collaboration de l'équipe de Compétence Culture et de l'équipe de Deneault Robillard.

Période de questions - Après la présentation de M. Naccache

- Aucune question de l'assemblée en salle et en visioconférence.

Considérant que les membres du CA ont adopté les états financiers lors de la rencontre du CA du 21 mai 2025 :

Catherine Blanchette, appuyée par Chloé Besner, il est résolu que l'assemblée prenne acte des états financiers tels que présentés. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

La présidente d'assemblée invite la directrice générale à prendre la parole pour un point de suivi de l'AGA 2024 concernant le fichier de comptabilisation du temps bénévole.

La directrice générale rappelle que l'an dernier, des membres avaient fait part de leur intérêt pour avoir accès au gabarit de comptabilisation du temps bénévole. Il sera disponible sur le site de Compétence Culture.

Voir : états financiers au 31 mars 2025, document disponible sur le site de Compétence Culture, section vie associative, Rendez-vous annuel 2025.

8. Choix de l'auditeur

La présidente d'assemblée invite le trésorier à prendre la parole.

Le trésorier rappelle que l'an dernier, à la suite d'un appel d'offres et la proposition du CA de retenir les services de M. Roland Naccache/MNP, l'AGA avait adopté une résolution visant à octroyer un mandat de trois ans à la firme MNP - Roland Naccache. Le CA recommande aux membres de l'assemblée de poursuivre le mandat d'audit avec MNP - Roland Naccache.

Stéphane Chagnon, appuyé par Nathalie Paré, propose de maintenir le mandat d'audit 2025-2026 avec de la firme MNP - Roland Naccache. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

9. Présentation du plan d'action 2025-2026

Pascale Landry présente le Plan d'action 2025-2026. Le plan d'action est résumé selon la nouvelle structure du plan stratégique, lequel découle de la structure demandée dans le contexte de la nouvelle politique d'intervention sectorielle (5 mois déjà faits - chaque année en janvier, CC dépose à la DDCIS en janvier 2025 son plan d'action annuel et fait une reddition à partir de ce plan). Financement et consigne de la DDCIS au printemps 2025 : capacité moindre de soutenir des projets.

Faits saillants :

AXE 1 : Compétence Culture contribue à renforcer la portée et l'impact de l'action gouvernementale en matière de développement de la main-d'œuvre actuelle et future pour le secteur culturel.

- Rôle assumé par Compétence Culture pour l'Engagement tripartite et pour le Programme Intervention-Compétences
- Actions liées à des politiques ou programmes gouvernementaux

AXE 2 : Compétence Culture répond en continu aux mutations rapides affectant le marché du travail, dans une vision prospective.

- Actions liées à l'innovation et défis de la transition verte
- Actions liées à l'innovation et défis de la transition numérique (formation, Cultive)
- Pratiques RH et enjeux de rareté de main-d'œuvre (ÉDI)
- Valorisation des métiers (Culture et moi phase 3, Cultive emploi)

AXE 3 : Compétence Culture est reconnu comme chef de file et catalyseur dans l'identification et la réponse aux besoins en développement de la main-d'œuvre du secteur culturel.

- Actions liées à la production d'informations sur le marché du travail (étude IA, études régionales d'identification des besoins, diagnostic sectoriel, étude sectorielle d'identification des besoins de formation)
- Action liée au développement des compétences (Norme libraire et formations)

AXE 4 : La concertation, le partenariat, la coordination : trois piliers au cœur de la vigueur et de l'excellence de la main-d'œuvre en culture.

- Révision de la gouvernance - AGE fin novembre / début décembre
- Filet social

AXE 5 : Compétence culture en mode consolidation : une gestion de la croissance cohérente et une gestion de risques responsable pour répondre aux attentes de la CPMT et aux besoins du secteur culturel.

- Organisation du travail et gestion (gestion financière, organisation du travail et transformation numérique, développement des compétences, communications).

La présidente d'assemblée précise que l'assemblée prend acte du plan d'action 2025-2026.

Pour plus de détails, voir la présentation PowerPoint, document disponible sur le site de Compétence Culture, section vie associative, Rendez-vous annuel 2025.

10. Adoption de la liste des administratrices et administrateurs 2024-2025

L'avis de convocation du 3 septembre contenait la liste et les lettres des candidat.e.s. de huit (8) candidatures pour huit (8) postes à combler.

Liste des mandats en cours et des candidatures — postes en élection — septembre 2025

Arts de la scène

Trois candidatures pour trois postes

- Poste 1 : Parise Mongrain
- Poste 3 : Julie-Anne Richard
- Poste 5 : Jon Weisz

Audiovisuel et Enregistrement sonore

Une candidature pour un poste

- Poste 7 : Ariane Charbonneau

Arts visuels, Métiers d'art et Arts numériques

Une candidature pour un poste

Poste 9 : Sonia Pelletier

Littérature, Muséologie et patrimoine

Une candidature pour un poste

Poste 11 : Stéphane Chagnon

Territoires

Deux candidatures pour deux postes

Poste 13 : Nancy Bélanger

Poste 14 : Rachel Sansregret

Le nombre des candidatures correspondant au nombre de postes, les personnes sont élues par acclamation.

Nathalie Paré, appuyée par Chloé Besner, propose d'adopter la liste des huit (8) administratrices et administrateurs. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Tous les postes sont pourvus. Lyette Bouchard félicite et remercie les administratrices et administrateurs qui composeront le conseil d'administration.

La vice-présidente, Catherine Blanchette, après avoir fait des mots de remerciement, propose une motion de félicitations pour Lyette Bouchard et Pierre Mino.

La motion de félicitations est **UNANIMEMENT APPUYÉE PAR L'ASSEMBLÉE.**

Le nouveau conseil d'administration sera composé de :

Arts de la scène (5)

Poste 1 : Parise Mongrain
Poste 2 : Marilyn Carnier
Poste 3 : Julie-Anne Richard
Poste 4 : Vincent Ranallo
Poste 5 : Jon Weisz

Audiovisuel et Enregistrement sonore (3)

Poste 6 : Catherine Blanchette
Poste 7 : Ariane Charbonneau
Poste 8 : Nathalie Paré

Arts visuels, Métiers d'art et Arts numériques (2)

Poste 9 : Sonia Pelletier
Poste 10 : Catherine Bodmer

Littérature, Muséologie et Patrimoine (2)

Poste 11 : Stéphane Chagnon
Poste 12 : Geneviève Lauzon

Territoires (2)

Poste 13 : Nancy Bélanger
Poste 14 : Rachel Sansregret

Observatrice DDCIS

Diane Théberge

La présidente d'assemblée rappelle qu'une première rencontre du CA suivra l'assemblée générale. Les membres du CA désigneront les personnes aux postes de présidence, de vice-présidence et de trésorerie. Le poste de secrétaire corporative est, selon les règlements, assumé par la direction générale, qui est non-votante.

Elle remercie les membres qui ont poursuivi ou renouvelé leur mandat et remercie et souhaite la bienvenue aux membres pour qui il s'agira d'un premier mandat.

11. Parole aux membres

Aucun commentaire, aucune question, ni en salle ni en ligne.

Fin de l'AGA

Nathalie Paré propose la levée de l'Assemblée.

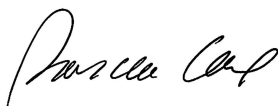
12. Clôture de l'assemblée

La présidente d'assemblée remercie les participant.e.s et déclare la fin de l'assemblée.

Elle les invite à rester en place.

Il est 11 h 38

Yoan Leviel présente les prochaines activités.



Pascale Landry
Secrétaire